

MARNE ET GONDOIRE

L'actualité de la communauté d'agglomération

HEBDO

N°185 -13 juillet 2023

PRÉSIDENT DIXIT



Aménager un territoire, c'est tenir des lignes directrices mais aussi faire preuve de souplesse pour anticiper en permanence et s'adapter aux nouveaux usages. L'éclairage qu'apportent nos partenaires sur le sujet est, à ce titre, très précieux.
Bon été à tous !

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



EpaMarne vu par son directeur général, Laurent Girometti



Marne et Gondoire et la CMA en appui des artisans

De bonnes compositions

Le 29 juin, en ouverture du festival *Piano Si, piano La*, des élèves du conservatoire jouaient des pièces de leur composition. Un moment sincère.



Tour à tour, ils se lèvent du premier rang, s'avancent et se retournent vers le public, seuls sur scène. Certains ont manifestement le trac, d'autres sont plus à l'aise. Chacun d'eux présente brièvement le thème de son morceau avant de poser sa partition sur le pupitre du piano et de se lancer. Tous délivrent un résultat plein de maturité.

Lucas, 11 ans seulement, réalise un prélude sur les cordes du piano avant de poursuivre au clavier une improvisation tout à fait maîtrisée. Loréline, 20 ans, en cycle d'approfondissement personnalisé à Thorigny, interprète quant à elle, des œuvres de musique celtique de Didier Squiban, aux accents jazz. «J'écoute en général plutôt du pop-rock, alors cela me change». Gabrielle-Anne, 15 ans, en 3^e cycle de piano à Lagny, s'est pour sa part inspirée des sentiments qui prédominent à la perte d'un proche pour composer *Regrets éternels*, le récit musical d'une marche déboussolée dans la rue, au milieu d'un monde «qui refuse de s'arrêter». «C'est tiré d'une expérience personnelle», nous dit-elle après le concert. Axel, 18 ans, inscrit à Bussy-Saint-Georges, a lui choisi le thème des retrouvailles «entre des personnes qui ne se sont pas vues depuis longtemps». On s'attend à un festival de notes fortes et saccadées, une fête débordante. Mais non, c'est une magnifique douceur qui se répand

dans la salle depuis le piano à queue, une intimité qui semble évoquer la joie profonde qui anime ces personnes imaginaires, la nostalgie provoquée par les souvenirs, l'amitié qui les unit dans ce moment suspendu. Une touche romantique que l'on retrouve dans la *Fantaisie n°2* de Louis, élève de Saint-Thibault.

Le public ne s'y trompe et applaudit fortement ces œuvres sincères et sans artifice où la maîtrise technique est accompagnée d'une capacité de création tout aussi remarquable. «Bravo ! Vous avez véritablement créé de la musique» s'enthousiasme à la fin du concert, Sylvie Pascal, directrice des services culturels de Marne et Gondoire.

«Au conservatoire, nous intégrons pleinement la création et l'improvisation aux évaluations. C'est quelque chose qui est encouragé au niveau national et que nous appliquons pour notre part depuis déjà plusieurs années», nous explique Marta Padros, qui coordonne le département piano du conservatoire, composé de 16 professeurs. «Même si quiconque peut venir assister aux évaluations, ce ne sont pas vraiment des événements destinés au public. Alors que là, il s'agit vraiment de jouer sa création pour le public, lors d'un concert qui fait partie intégrante d'un festival. C'est une première pour nous», souligne Xavier Riquit, directeur

RETOUR SUR

du conservatoire. Un exercice en deux temps donc pour les élèves, qui associe écriture et jeu sur scène.

La suite du festival *Piano Si, piano La*, le week-end dernier, a mis à l'honneur Mozart, Chopin, Debussy et Ravel sous les mains virtuoses de professionnels. «Qui sait si vous ne prendrez pas la relève de ces pianistes ?» a conclu Sylvie Pascal à l'attention de ces jeunes pianistes. Pour l'heure, ce concert peut déjà servir de référence à d'autres élèves du conservatoire, tels que Tristan qui venait y assister sur les conseils de son professeur pour éventuellement participer lui aussi l'année prochaine. Allegro !



Jouez jeunesse



Concerto pour piano de Mozart



Les Petites oreilles du piano, concert pour les enfants



Duo sur l'herbe de Liliana Faraon, chanteuse de l'Opéra national de Paris, et Mahery Andrianaivoravelona, professeur de piano du conservatoire

Laurent Girometti

Reconduit dans ses fonctions en mai, le directeur général d'EpaMarne-EpaFrance fait le point sur les orientations et les actions de l'aménageur public dans notre secteur.



Epamarne-EpaFrance compte parmi les principaux aménageurs nationaux. Comment cela se traduit-il ?

D'abord, le périmètre d'intervention d'EpaMarne-EpaFrance rassemble plus de 617 000 habitants et 220 000 emplois sur près de 300 km². Il y a ensuite le nombre de projets en cours : 40 ZAC actives. Enfin, ces deux dernières années, nous avons été le premier aménageur francilien en termes de production de logements. En 2022, 2 143 logements ont été engagés et 1 977 signés en actes authentiques.

Quelles sont les grandes opérations restant dans le secteur III de Marne-la-Vallée ?

À Bussy-Saint-Georges, nous réalisons un projet de grande ampleur dans l'écoquartier de la ZAC du Sycomore. Sur 117 hectares, ce sont 4 500 logements qui seront construits à terme. L'écoquartier comporte également des espaces verts majeurs, comme le futur parc de 10 hectares. Depuis fin mai, EpaMarne et la ville ont lancé une concertation pour préciser les usages et les attentes des habitants.

Nous déployons également de beaux projets dans la ZAC du Chêne-Saint-Fiacre à Chanteloup-en-Brie, avec des ambitions programmatiques et environnementales

fortes, ou encore l'écoquartier des Roseaux à Montévrain. Ce dernier accueillera logements, hôtels, locaux d'activités, bureaux, services, commerces et nombreux équipements publics : groupes scolaires, centres de loisirs, crèches, complexe sportif et pôle d'enseignement supérieur. Nous rentrons dans les dernières phases de réalisation.

À Chanteloup-en-Brie et Montévrain, nous menons le projet des Lisières, actuellement en phase d'études et de concertation. Il s'agit d'accompagner l'évolution urbaine du centre commercial Clos du Chêne, tout en révélant et valorisant l'environnement naturel existant. En reconnectant les quartiers, en renforçant les trames écologiques et le potentiel agronomique des sols, notre action améliorera la résilience des territoires face aux changements climatiques. Ce projet est d'ailleurs lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable » et labellisé France 2030.

Notre but est également d'équilibrer habitat et emploi en favorisant l'implantation d'entreprises. Nous aménageons des zones d'activités à valeur écologique forte, comme celle de Lamirault-Croissy. Nous portons

également un projet à forts enjeux à travers la ZAC de la Rucherie qui viendra compléter l'Opération d'intérêt national de Bussy-Saint-Georges.

En septembre 2021, vous avez remis à la ministre Emmanuelle Wargon, un rapport sur la qualité du logement. Qu'y préconisez-vous ?

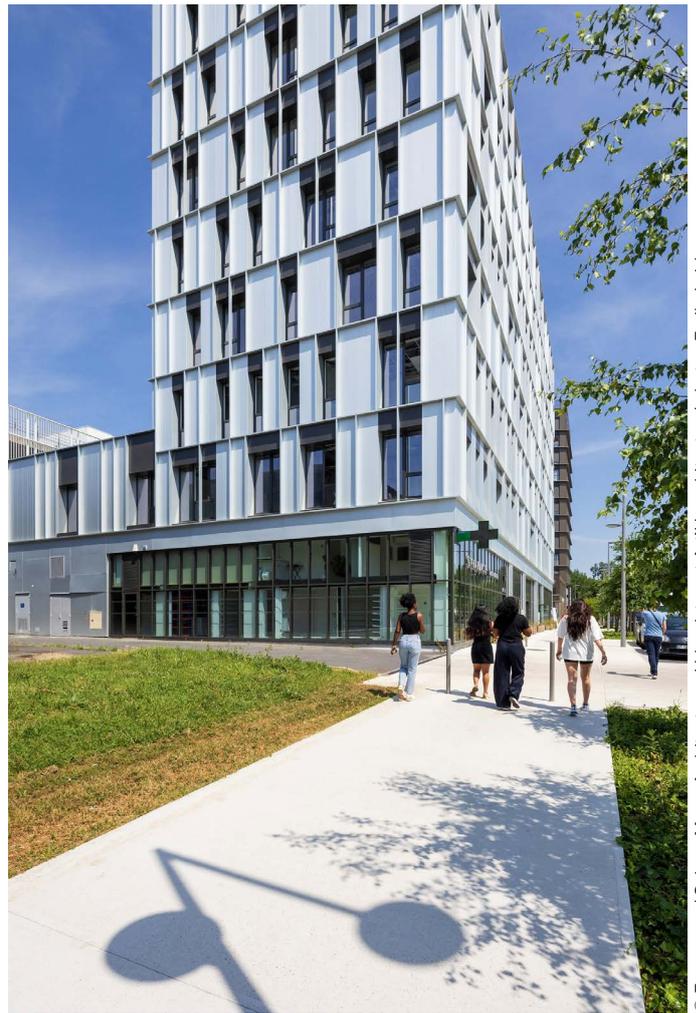
Dans le cadre de la démarche «Habiter la France demain», initiée par Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement, nous avons constitué avec François Leclerq, un référentiel destiné à améliorer la qualité d'usage des logements. Notre objectif : retrouver le désir d'habiter en ville.

Le rapport identifie plusieurs critères de qualité du logement. D'abord, la surface : un grand logement sera toujours plus transformable qu'un petit. Ensuite, la possibilité de modifier la distribution des pièces ainsi que la luminosité et la circulation d'air avec notamment les doubles orientations. Autre critère, la sensation d'espace, autrement dit la combinaison entre la surface et la hauteur sous plafond. À ne pas négliger également, la réponse pratique à des fonctions de base : ranger, faire sécher du linge ou trier les déchets. Dernier point d'importance : le rapport à l'espace extérieur avec les balcons et terrasses et les espaces mutualisés comme les toits-terrasses et les jardins collectifs. Notre rapport précise les différents leviers pour mettre en œuvre ces critères.

Comment réduire l'usage de la voiture dans un secteur péri-urbain comme celui de Marne-la-Vallée ?

Notre approche est de promouvoir un bon mix entre les solutions de mobilité.

La mutualisation du stationnement et l'espace qu'il occupe est pour nous un thème de travail. À Bussy-Saint-Georges, nous avons intégré à un lot, la construction d'un stationnement en étages qui permettra



Cité Descartes, Champs-sur Marne

à la fois de desservir une résidence, des commerces et des logements.

Depuis 2021, nous avons aussi initié une démarche de chrono-urbanisme s'appuyant sur «la ville du quart d'heure». Au sein de nos opérations, les habitants accèdent en moins de 15 minutes à pied à 11 types de commerces et services, à 3 types de service de santé (médecins, pharmacies, hôpitaux) et à des infrastructures sportives. 99% des logements ont accès à un médecin généraliste en 15 minutes. En moyenne, ce sont plus de 12 km de promenades qui sont accessibles autour d'un logement à moins de 15 minutes à pied. Nous favorisons enfin les mobilités douces, en facilitant l'accès aux transports en commun. Je citerai le projet de voie express vélo de 15 km qui reliera les deux gares RER de Torcy et de Val d'Europe en traversant Marne et Gondoire. En tout, nous prévoyons



© Epamame / photo : Eurodrone

L'écoquartier du Sycomore à Bussy-Saint-Georges

pour les 5 prochaines années la réalisation de 33 km de pistes cyclables pour 34 km de voirie routière.

EpaMarne est également engagé en matière de mobilité alternative par le développement d'un projet hydrogène au sein d'une opération d'aménagement à Bussy-Saint-Georges.

Comment répondre aux nouveaux défis posés par le réchauffement climatique ?

Nous veillons à une forte présence végétale dans nos opérations. 25 hectares des 30 hectares d'espaces publics que nous avons aménagés en 2022 sont à dominante végétale. Nous travaillons aussi sur la gestion de l'eau en limitant les rejets dans les réseaux notamment. À Champs-sur-Marne, dans la ZAC des Hauts de Nesles, nous adoptons une démarche «Zéro rejet», en priorisant les ouvrages hydrauliques à ciel ouvert et enherbés et en créant des jardins de pluie permettant le stockage et l'infiltration de l'eau. En parallèle, nous travaillons sur des démarches de renaturation. Nous avons soumis au fonds vert un projet de renaturation du Morbras à Sucy-en-Brie.

Les éco-quartiers sont-ils amenés à se développer toujours davantage ?

Le concept d'éco-quartier est d'abord une méthode qui prend en compte ce que doit être un «bon projet» urbain, en y intégrant les enjeux environnementaux. Le concept est

applicable à tout type de tissu urbain. Cette approche systémique est essentielle.

Quel bilan tirez-vous de celui de Montévrain ?

Au-delà de la qualité architecturale et du cadre de vie, le point fort du quartier réside dans sa végétalisation et dans l'agriculture de proximité avec le cœur agro-urbain, qui sera ouvert à tous les habitants.

Comment concilier densification des logements et place laissée à la nature en ville ?

Il y a de nombreuses manières de concilier densification et cadre de vie. Cette question concerne évidemment le résidentiel. Mais pour atteindre l'objectif de sobriété foncière, il faut avoir une approche similaire sur les locaux d'activités. Nous avons déjà obtenu des progrès importants en la matière, ainsi d'ailleurs qu'en matière d'éco-construction des locaux d'activité économique.

À ce sujet, vous misez beaucoup sur la construction bois...

Oui, entre autres. Ce matériau stocke le dioxyde de carbone : pour un mètre cube de bois, une tonne de CO₂ capturé. EpaMarne a réalisé des opérations exemplaires telles que le programme de logements modulaires de Bouygues Immobilier à Chanteloup-en-Brie, baptisé Les Lodges, et le programme Treed It, bâtiment à ossature bois de 11

ENTRETIEN

étages réalisé par Vinci Construction à la Cité Descartes, avec son parking de 100 places sur 3 niveaux conçu lui aussi en structure bois. Cela montre que ce type de construction peut être appliqué aux activités logistiques, aux entrepôts à étages et aux sites industriels.

Depuis 2015, nous avons engagé plus de 7 500 logements bois dont 1 043 l'année dernière. Sept des huit consultations logements lancées cette année intègrent la construction en bois et matériaux biosourcés. Parmi ces derniers, figurent la paille, le chanvre, la ouate de cellulose ou encore le liège.

Selon vous, l'est parisien peut-il rivaliser avec l'ouest parisien ?

Les indicateurs économiques et sociaux confirment l'attractivité du Grand Est parisien - Vallée de la Marne, notre périmètre d'intervention. La croissance du nombre d'emplois y a été de 5% entre 2012 et 2018 contre 1,8% à l'échelle francilienne. Le taux de création d'entreprise était de 23 % en 2020 contre 19,5% en Île-de-France. Cette croissance va de pair avec une augmentation de la population de plus de 45 000 habitants entre 2010 et 2020, deux fois supérieure à la

moyenne régionale, et du nombre de cadres résidants là aussi deux fois plus rapide que la moyenne francilienne.

Pour illustrer encore cette attractivité : 185 000 m² de locaux d'activités ont trouvé preneurs en 2022 sur notre périmètre, deuxième meilleure performance de ces 5 dernières années). À l'horizon 2025, près de 60 000 m² de locaux d'activités devraient y être livrés. Ces projets offriront aux entreprises des surfaces modulables à partir de 200 m². Géographiquement, l'offre se répartit ainsi : 37 % à Paris-Vallée-de-la-Marne, 31 % à Marne et Gondoire et 33 % à Val d'Europe.

Quel est l'enjeu pour Marne et Gondoire selon vous ?

Plus particulièrement, à Marne et Gondoire, il y a un enjeu à poursuivre le développement économique. Nous avons de belles réalisations à Ferrières. Les projets à Montévrain et Chanteloup-en-Brie ont intégré des composantes économiques importantes. Nous portons également des ambitions fortes sur le secteur de la Rucherie à Bussy-Saint-Georges, sur le plan environnemental mais aussi pour renforcer le tissu productif et économique.

VU

Venez à Lagny ce soir, 13 juillet, pour assister au feu d'artifice de la Fête nationale.

21 h : distribution de lampions et bracelets lumineux, place de la Fontaine à Lagny

23 h : spectacle pyrotechnique en bord de Marne

23 h 30 : bal populaire dans la cour de l'école Delambre

Manifestation organisée avec les communes de Dampmart, Pomponne et Thorigny



Vacances au Parc samedi dernier au parc culturel de Rentilly Michel - Chartier

Des jeux, du sport, des ateliers scientifiques et artistiques pour bien débiter «les grandes vacances» !



TU



TU



TU



TU



TU



TU

Un service de conseil gratuit aux artisans

Le 26 juin, Marne et Gondoire et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne présentaient leur service de conseil aux artisans. Un soutien aussi bien pour affiner sa stratégie que pour solliciter des aides publiques.



Remy Peres

La communauté d'agglomération et la Chambre de métiers et de l'artisanat ont conclu une convention qui prévoit notamment de délivrer des services gratuits de conseil aux artisans. Marne et Gondoire prend ainsi en charge le coût des missions de conseil de la CMA dans 6 grands domaines : numérique, commercial, transmission d'entreprise, environnement, hygiène, accessibilité et, pour les imprimeurs, obtention du label Imprim'vert. Un accompagnement pour mieux se faire connaître, fidéliser la clientèle, réaliser des économies d'énergie (après un audit sur site par la CMA), gagner du temps dans ses démarches et monter des dossiers d'aides publiques. Pour faire connaître davantage au public ce service, Marne et Gondoire et la CMA organisaient le 26 juin une réunion de présentation.

Parmi, les entrepreneurs présents au parc culturel de Rentilly pour cette première, un brasseur indépendant, un bijoutier vendant ses créations sur les réseaux sociaux, une spécialiste de la teinture à l'indigo, un réparateur de bateaux de plaisance, un photographe ou encore un dirigeant d'entreprise de nettoyage. Des profils variés et autant de situations différentes qui

peuvent néanmoins rentrer dans les cases des dispositifs d'aides publiques. «C'est bien de voir que l'agglomération porte un regard sur les artisans et décide de les aider», estime l'une des participantes.

Les aides régionales étaient notamment présentées. La principale est le dispositif TP'Up Relance. Pour les projets retenus, essentiellement dans le domaine industriel, la Région finance jusqu'à 30 % des investissements. Autre aide régionale gérée par la CMA, le Chèque efficacité énergétique pour les dépenses réduisant la consommation d'énergie que ce soit les pompes à chaleur, l'éclairage à leds, la ventilation ou encore l'achat d'un vélo cargo. Dans un autre domaine, le chèque numérique s'adresse aux artisans et commerçants qui investissent pour «améliorer leur solution digitale». De son côté, l'Ademe, via son aide Tremplin, alloue des montants forfaitaires pour un très large éventail de dépenses liées à l'économie circulaire et à l'environnement.

La liste des aides disponibles ne s'arrête pas là. Le point fort de l'accompagnement de la CMA est justement d'informer l'artisan de toutes les aides auquel il peut prétendre et de l'accompagner dans ses demandes.

ZOOM SUR

À l'issue de cette présentation, les participants interrogés étaient dans l'ensemble assez satisfaits et comptaient bien reprendre contact avec Marne et Gondoire et la CMA pour parler plus en détail de leurs problématiques particulières. Pascal Leroy, a estimé ce genre de réunions indispensables. «Notre agglomération accompagne les artisans en prenant en charge le suivi de ces opérations par la CMA. Empressez-vous de solliciter ces aides !», a ainsi exhorté le vice-président de Marne et Gondoire au développement économique.

Contact : service Développement économique de Marne et Gondoire
Tél. : 01 64 77 36 32
Courriel : dev.eco@marneetgondoire.fr

BOOSTEZ VOTRE ENTREPRISE À L'AIDE DU NUMÉRIQUE !

Artisans,

Augmentez votre chiffre d'affaires grâce à
votre conseiller numérique



OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

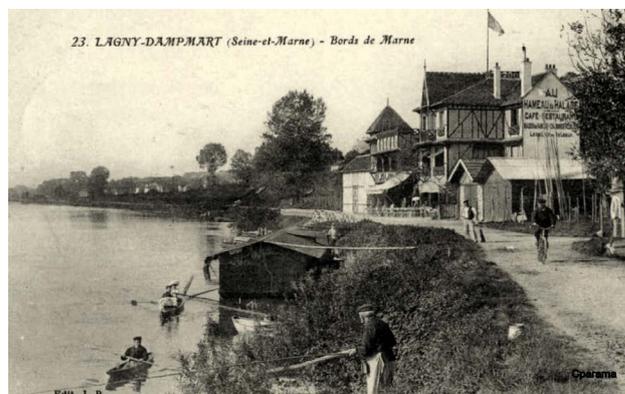
Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr
ou par SMS au 06 86 66 36 32



Réponse du dernier numéro :

H. Denizo - 26 juin 09:01

Il s'agit des bords de Marne de la commune de Dampmart. Seuls, restent aujourd'hui les 2 hangars à bateaux.



Oui Hervé, c'est bien Dampmart ! Félicitations également à Michèle Petitot et Pierre Guérand.